

La
Révolution
française

La Révolution française

Cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française
Georges Lefebvre

L'idée du « complot » dans l'œuvre de Georges Lefebvre : une remise en cause à partir d'une nouvelle source

Timothy Tackett et Nicolas Déplanche



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lrf/171>

ISSN : 2105-2557

Éditeur

IHMC - Institut d'histoire moderne et contemporaine (UMR 8066)

Référence électronique

Timothy Tackett et Nicolas Déplanche, « L'idée du « complot » dans l'œuvre de Georges Lefebvre : une remise en cause à partir d'une nouvelle source », *La Révolution française* [En ligne], Georges Lefebvre, mis en ligne le 05 juillet 2010, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lrf/171>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© La Révolution française

L'idée du « complot » dans l'œuvre de Georges Lefebvre : une remise en cause à partir d'une nouvelle source

Timothy Tackett et Nicolas Déplanche

- 1 Pour Georges Lefebvre, l'idée du « complot aristocratique » était sans aucun doute un élément central dans l'analyse du phénomène révolutionnaire. Ce thème semble avoir été développé pour la première fois dans son étude classique sur *La Grande Peur de 1789* parue en 1932. Selon Lefebvre, à l'origine du mouvement de panique de juillet-août 1789 se trouve la croyance, largement répandue, à une machination secrètement élaborée par la noblesse pour soudoyer des brigands, afin de détruire les récoltes, et ainsi se venger du Tiers état. Cette idée sera poussée encore plus loin dans *Quatre-vingt-neuf* (1939), dans ses conférences magistrales à la Sorbonne dans les années 40, et dans la dernière édition de son *Histoire de la Révolution française* (1957). Soulignant à quel point la peur du complot aristocratique était répandue parmi toute la population, Lefebvre affirme que « le Tiers état tout entier a cru au complot aristocratique »¹. Cette même peur, initialement fondée sur de fausses rumeurs mais rapidement alimentée par des menaces contre-révolutionnaires bien réelles, allait aussi être déterminante, selon Lefebvre, pendant les journées d'octobre, l'insurrection du 10 août, et même pendant l'expulsion des Girondins en 1793. « L'idée de complot aristocratique », annonce-t-il en 1940, « est la clef de voûte de tous les événements qui vont suivre [en 1792 et 1793] »². Où, comme il l'écrit dans sa synthèse de 1951, la peur du complot aristocratique demeure l'un des trois concepts-clés permettant de comprendre la dynamique révolutionnaire avec la « réaction défensive » et la « volonté punitive »³. Dans un article précédent, nous avons réévalué l'aspect important de cette interprétation qu'est le lien entre la rumeur présumée d'un complot aristocratique et les origines de la Grande Peur⁴. En réexaminant un nombre considérable de sources imprimées, nous avons conclu que dans la majeure partie du royaume, et à l'exception de Paris, c'est probablement la crainte d'un effondrement du pouvoir central entraînant une période d'anarchie, plutôt que la peur des aristocrates, qui engendra la panique. Ce n'est qu'une fois le mouvement de panique apaisé que certains provinciaux commencent à réfléchir sur les causes d'un tel événement et à en imputer la

responsabilité à des membres de la noblesse : des nobles qui auraient surtout cherché à créer une situation chaotique qui discréditerait la Révolution.

- 2 Mais que peut-on dire de l'interprétation plus générale de Lefebvre : que la peur d'un complot aristocratique aurait été un élément clé de toute la dynamique révolutionnaire au moins jusqu'en 1793 ? Au cours des dernières années, les questions relatives aux conspirations et à la peur des conspirations pendant la Révolution ont suscité beaucoup d'intérêt chez des historiens. François Furet et Lynn Hunt ont tous les deux exploré ce thème pendant les années 1970 et 1980. Plus récemment, un ouvrage collectif dirigé par Peter Campbell, Thomas Kaiser et Marisa Linton a été entièrement consacré aux conspirations pendant la Révolution. Encore plus importante peut-être est la thèse de doctorat défendue en 2008 par le chercheur québécois Philippe Munch⁵. Tous ces auteurs ont largement démontré l'existence d'une peur des complots avant et pendant la Révolution. Mais quelle est l'ampleur de ce phénomène, comment évolue-t-il pendant la Révolution, et jusqu'à quel point se fonde-t-il sur la peur des manœuvres de l'aristocratie, comme le suggère Georges Lefebvre ?
- 3 Afin de répondre à ces questions d'une façon empirique, nous avons analysé le discours d'une frange importante de l'élite politique, c'est-à-dire les députés des trois premières assemblées révolutionnaires, la Constituante, la Législative, et la Convention. Sans aucun doute, la grande collection imprimée des *Archives parlementaires* constitue de loin la meilleure source pour une telle étude. Et pourtant, la taille même de cette collection -plus de cent tomes et des millions de mots- a longtemps empêché l'analyse systématique du langage employé par les députés. Certes, par le biais de la collection *Gallica*, il est possible depuis quelques années d'accéder aux *Archives parlementaires* en version numérisée. Mais malheureusement, le logiciel utilisé par la Bibliothèque Nationale ne permet pas le repérage de mots ou de phrases individuelles. (Ce type d'opération n'est possible que dans quelques tomes de la 2^e série des *Archives parlementaires*, celle qui traite du début du dix-neuvième siècle). Le vaste projet de numérisation récemment entrepris par Google Livres a temporairement levé cette barrière à la recherche, en mettant à la disposition du public une version des *Archives parlementaires* dont le contenu pouvait être repéré informatiquement. À partir de cette base de données, il était possible d'effectuer une analyse détaillée, mot par mot ou phrase par phrase, du langage des députés aux assemblées révolutionnaires. Malheureusement, il faut dire « temporairement » : car environ neuf mois après avoir mis en ligne le contenu de cette collection, Google Livres en a retiré ou fortement limité l'accès au public, probablement en vertu de la loi sur les droits d'auteur. La recherche que nous présentons aujourd'hui est donc basée sur les données amassées pendant cette brève période d'accessibilité, soit de l'automne 2008 au printemps 2009. Certes, la version numérique de Google Livres est loin d'être parfaite. D'abord, avant d'être retirée du domaine public en juin 2009, elle s'étendait seulement jusqu'au tome 73 (à septembre 1793), probablement afin de respecter un délai de cent ans depuis la publication originale⁶. Ensuite, 8 des 73 tomes en question sont manquants dans la version de Google Livres, apparemment parce qu'elle a été numérisée à partir de la collection incomplète de l'Université d'Oxford. Enfin, nous avons rapidement découvert que la fonction de recherche textuelle, à l'intérieur du site Google Livres, est limitée à 30 occurrences d'un mot ou d'une expression donnée dans chaque volume. En ce qui concerne notre recherche, cette limitation n'était pas problématique pour la période de l'Assemblée constituante et la Législative, mais elle peut avoir influé -comme on le verra- sur les résultats pour la Convention.

- 4 Une autre difficulté provient de l'organisation même des *Archives parlementaires*. Comme on le sait, cette collection ne se limite pas aux discours des députés : elle inclut aussi un certain nombre d'adresses à la barre, de pétitions, et d'autres documents produits par des gens qui ne siègent pas dans l'Assemblée. En fait, comme nous allons le démontrer, la présence de textes de ces « non-députés » peut aussi être d'une certaine valeur pour notre analyse. Mais pour cette raison même, il a été nécessaire de combiner notre décompte global des mots employés dans les 73 volumes avec une analyse plus détaillée de l'utilisation de ces mots, au cas par cas, dans un échantillon de neuf de ces tomes⁷. Lors de cette analyse -c'est-à-dire l'étude en profondeur des neuf volumes- nous avons pris en compte l'auteur, le contexte et la syntaxe de chaque mot. Ainsi, à partir de notre échantillon, on peut constater qu'en moyenne entre un quart et un tiers des expressions relatives aux conspirations est employé par des non-députés. Le Tableau 1 illustre la proportion des députés et des non-députés qui emploie le champ lexical du complot que nous détaillons ci-dessous⁸. Bien évidemment, il existe des fluctuations importantes dans ces proportions au cours de la période étudiée). Pour commencer l'analyse, on peut se demander à quelle fréquence le leadership révolutionnaire a recours aux mots-clés proposés par Georges Lefebvre, soit « complot aristocratique », soit « conspiration aristocratique » (au singulier et au pluriel) ? On s'étonne sans doute que ces expressions précises s'avèrent totalement absentes du vocabulaire des Constituants et extrêmement rares dans celui des Législateurs et des Conventionnels⁹. Mais bien entendu, rechercher les expressions exactes proposées par Lefebvre ne résout pas le problème. Afin d'explorer plus en profondeur cette problématique, on doit élargir l'enquête et repérer d'autres variations linguistiques se rapportant au concept de « conspiration ».
- 5 Ainsi, dans un deuxième temps, nous avons temporairement mis de côté l'adjectif « aristocratique » et la problématique spécifique de Georges Lefebvre, et nous avons cherché dans tous les tomes des *Archives parlementaires* un ensemble de mots plus ou moins liés: « complot », « conspiration », « conjuration », « trame », « brigue », et « intrigue »: au singulier et au pluriel, ainsi que sous différentes formes nominales et verbales: un total de dix-sept mots. En se basant sur ce comptage, nous avons élaboré un « indice de sensibilité aux complots » comprenant l'occurrence totale de chaque mot *par semaine* dans chaque volume: « *par semaine* » pour prendre en compte les périodes variables couvertes par les différents volumes¹⁰ (Tableau 2). Enfin, en raison de l'oscillation prononcée d'un volume à l'autre, nous avons aussi calculé une moyenne mobile sur trois volumes indiquée par la ligne foncée. Ainsi, et contrairement à ce que suggère Lefebvre, l'on voit que le langage de conspiration est relativement rare pendant la période de l'Assemblée constituante. Il est vrai que l'on remarque quelques petites fluctuations durant l'été 1789, à l'époque des Journées d'octobre et de l'affaire de Nancy et dans les semaines qui suivent la fuite à Varennes, à l'été 1791 : de légères variations qui pourraient indiquer une diffusion épisodique de la peur des conspirations. Cependant, un examen en profondeur dans notre échantillon de neuf volumes du contexte dans lequel ce type de langage est utilisé nous aide à nuancer ces résultats. En fait, dans bien des cas, les mots en question sont employés au sens métaphorique ou expriment un scepticisme ou une incrédulité par rapport à l'existence de véritables conspirations politiques. À la suite d'une telle analyse contextuelle minutieuse, il nous est possible d'estimer la proportion de ceux qui semblent *croire* dans la réalité des conspirations politiques (Tableau 3)¹¹. L'on constate donc qu'au début de la Révolution, une proportion assez surprenante de députés -parfois plus de 50%- demeure plutôt sceptique. Une tendance similaire se dégage

nettement dans les correspondances contemporaines des députés. « Je n'y ai jamais donné aucune croyance [à ces accusations de complot] », écrit Gaultier de Biauzat en décembre 1790, « et vous avez toujours vu qu'il n'y avait pas le moindre fondement »¹². Et, pour revenir au Tableau 3, on observe qu'à l'époque qui précède la fuite à Varennes, les non-députés sont beaucoup plus enclins à croire dans l'existence de véritables conspirations que ne le sont les députés eux-mêmes. Il ne faut pas sous-estimer le rôle de l'opinion publique, telle qu'énoncée à la barre et dans les tribunes de l'Assemblée -tout particulièrement par les délégations parisiennes- dans la modification de l'attitude ultérieure des députés. Il faut attendre le procès du Roi en janvier 1793 pour voir une croyance aux conspirations plus marquée chez les députés que chez les non-députés.

- 6 Cependant, on remarque un véritable décollage de notre « indice de sensibilité aux complots » sous l'Assemblée législative, surtout à partir de novembre et décembre 1791 (Tableau 2). Cette tendance sera d'ailleurs persistante tout au long de la Législative, culminant au début de l'interrègne qui suit le 10 août, et oscillant ensuite vers le haut pendant la Convention¹³. En réalité, il est fort probable que la courbe pour la Convention sous-estime le phénomène. Après septembre 1792, le comptage de nos mots-clés atteint fréquemment la limite technique de 30 occurrences, après quoi Google Livres cesse de les prendre en compte. Une étude précise de cette période devra donc attendre l'achèvement de la numérisation de Stanford, qui fournira, on l'espère, un outil informatique plus sophistiqué et mieux adapté aux besoins de l'historien. Mais si l'on se concentre sur l'augmentation rapide de la sensibilité aux complots chez les députés de la Législative, on peut constater des signes d'une véritable transformation dans le concept même de conspiration. Comme nous l'avons vu avec le Tableau 3, notre échantillon pour cette période révèle une proportion accrue de députés croyant dans l'existence des conspirations lorsqu'ils en font mention. Mais encore, alors que les complots durant la Constituante étaient habituellement conçus comme des événements individuels et isolés, les Législateurs ont de plus en plus tendance à envisager l'existence d'une vaste et monolithique « grande conspiration ». Les conspirateurs de l'intérieur, les conspirateurs de l'extérieur, les conspirateurs au sein de la Cour sont tous soupçonnés de travailler de concert dans un vaste réseau mené par quelques têtes dirigeantes ou même par une seule personne « tirant les ficelles ». C'est clairement l'opinion de Georges Couthon en novembre 1791 : « beaucoup de personnes seront étonnées de voir que les projets des brigands d'Outre-Rhin, que les manœuvres des prêtres, que les insinuations perfides des *endormeurs* [à l'Assemblée même], que les agaceries du pouvoir exécutif ... que toutes ces horreurs ont le même principe, la même source... ». Ainsi pour Claude Basire : « nous sommes environnés de conspirateurs. Partout des trames se préparent et sans cesse on nous dénonce des faits particuliers qui se lient à la grande conspiration sur l'existence de laquelle aucun de nous ne peut avoir de doutes »¹⁴. Si de telles positions sont initialement plus fréquentes chez des Jacobins -comme Couthon et Basire- elles sont éventuellement adoptées aussi par beaucoup de Feuillants et d'autres députés plus modérés. Ainsi, le député centriste Sylvain Codet finit par être convaincu que « la ligue intérieure se trouve sans cesse électrisée par la ligue extérieure... ». Au cours du printemps 1792, les sympathisants feuillants Aubert-Dubayet et François-Yves Roubaud sont eux-aussi gagnés à l'idée d'une « grande conspiration »¹⁵. Selon notre comptage, l'établissement d'un lien entre les complots de l'intérieur et de l'extérieur passe de 0 au printemps 1790 et 2 par semaine à l'été 1791, à 12 par semaine à la fin du printemps de 1792¹⁶.

- 7 L'explication d'une telle transformation après la Constituante, et de l'avènement sous la Législative d'une véritable obsession pour les conspirations, est sans doute trop complexe pour être développée de façon satisfaisante dans le cadre de cette brève présentation. Assurément, l'expérience antérieure des futurs députés, avant qu'ils arrivent à l'Assemblée législative, doit être prise en compte. Plus des trois quarts étaient employés comme administrateurs ou magistrats locaux, et beaucoup d'entre eux, avant leur arrivée à Paris, devaient confronter directement les activités vues comme « contre-révolutionnaires » des prêtres réfractaires, des dissidents catholiques, et des nobles émigrés¹⁷. À notre avis, on doit aussi considérer la méfiance grandissante envers le Roi et le pouvoir central qu'il représente, tout particulièrement après Varennes et après que Louis ait apposé son veto sur les décrets relatifs aux réfractaires et aux émigrés en novembre-décembre 1791. Et on remarque encore une fois l'augmentation considérable dans notre « indice de sensibilité aux conspirations » précisément à la fin de l'année 1791. Mais il est évident, et il faut le souligner, qu'une augmentation significative de la suspicion et de la méfiance a saisi l'élite politique au tournant de l'année 1792, avant même le début de la guerre. De quelle nature sont ces présumées conspirations condamnées par les députés ? Dans les cas où ceux-ci ne font pas référence à une « grande conspiration » unifiée et où ils sont plus précis dans leurs dénonciations, quels groupes de conspirateurs considèrent-ils comme les plus dangereux ? Nous pouvons commencer avec la distinction entre les ennemis de l'extérieur et de l'intérieur. Comme on le sait, cette distinction prend une signification politique importante lors de l'âpre débat entre Brissot et Robespierre à l'hiver 1791-1792. Comme le démontre le Tableau 5, les députés de toutes les assemblées restent toujours beaucoup plus préoccupés par les conspirateurs de l'intérieur. La grande pointe dans notre graphique en janvier 1793 doit être associée, bien entendu, aux débats sur le sort du Roi. Il est toutefois intéressant de constater que la méfiance envers des conspirateurs de l'intérieur demeure relativement élevée depuis la fuite à Varennes jusqu'à l'été 1793 au moins. Clairement, les députés semblent avoir accepté les célèbres paroles de Robespierre : « le siège du mal n'est point à Coblençe, il est au milieu de vous, il est dans votre sein »¹⁸.
- 8 Plus précisément -et pour en revenir enfin à la thèse de Georges Lefebvre- qui sont les ennemis de l'intérieur les plus souvent cités comme conspirateurs contre la Révolution ? Il est intéressant de constater que selon la période à l'examen dans notre échantillon, différents groupes se retrouvent comme conspirateurs les plus à craindre. Il n'est pas étonnant qu'en janvier 1793 ce soit le roi qui soit de loin le plus fréquemment dénoncé (Tableau 6). En mai 1793, par contre, ce sont les membres de la Convention elle-même qui suscitent la plus grande suspicion, alors que Girondins et Montagnards multiplient les attaques les uns contre les autres et s'accusent mutuellement d'entretenir des liens avec les puissances étrangères (Tableau 7). Mais ce sont effectivement les « aristocrates » qui constituent le groupe le plus fréquemment cité de tous, même si l'expression précise de « complot aristocratique » demeure quasiment absente du langage des députés. Sous leurs multiples dénominations -nobles, officiers militaires, ou émigrants, de l'intérieur ou l'extérieur du pays- les « aristocrates » enregistrent le plus haut niveau d'accusation dans cinq des neuf volumes de notre échantillon, et arrivent en second dans deux autres volumes (Tableau 8). Encore une fois, cependant, l'évolution de ces accusations dans le temps est particulièrement intéressante. On remarque le relatif désintéressement pour la question pendant la Constituante. Même si la peur des complots nobiliaires est un peu plus grande à l'été 1789 et plus grande encore dans les semaines qui suivirent Varennes,

ces épisodes demeurent relativement mineurs en comparaison de la véritable obsession pour les complots des « aristocrates » à l'époque de la Législative et de la Convention. Pendant ces deux dernières assemblées, les références à de telles conspirations apparaissent 10 ou même 15 fois plus fréquemment que sous la Constituante. Il est donc clair que Georges Lefebvre avait raison dans son appréciation générale de la hantise des conspirations aristocratiques. Il semble toutefois s'être mépris sur la *chronologie* de ces peurs, du moins en ce qui concerne le leadership révolutionnaire des différentes assemblées nationales. De plus, il est important de souligner que la peur des « complots aristocratiques » qui explose sous l'Assemblée législative fait partie d'un ensemble beaucoup plus large de soupçons dirigés contre de multiples groupes, se fondant parfois dans une « grande conspiration » monolithique. En fin de compte, de telles suspicions vont influencer la pensée et le comportement des députés de pratiquement toutes les positions politiques.

- 9 Nous avons exploré ici une nouvelle approche quantitative de la problématique centrale de l'œuvre de Georges Lefebvre. Évidemment, notre source ne porte que sur le discours du seul groupe des élites politiques. S'il était possible d'effectuer une recherche similaire sur d'autres segments de la société révolutionnaire, comme par exemple sur les membres des Jacobins ou des Cordeliers, ou encore sur d'autres élites parisiennes, nous pourrions en arriver à un cadre chronologique quelque peu différent. En effet, une lecture préliminaire de la correspondance de plusieurs Parisiens de la classe moyenne suggère que la population de la capitale est déjà, à l'automne 1789, bien tourmentée par la menace d'une conspiration, et que cette angoisse ne s'estompe guère dans les mois et les années qui suivent¹⁹. Et en effet, comme nous l'avons vu dans les discours et pétitions présentés à l'Assemblée constituante, les Parisiens sont au départ beaucoup plus convaincus de la réalité des conspirations que ne le sont les députés²⁰. Mais en ce qui concerne le leadership révolutionnaire, il semble clair qu'une obsession des complots n'a évolué que graduellement; que la peur des conspirations n'était pas, tel que le suggérait François Furet, intrinsèque à la culture politique française dès mai 1789 ; et qu'en d'autres termes l'expérience du *processus* révolutionnaire a eu un impact majeur sur le développement de l'imaginaire politique. Cette évolution, cette transformation qui survient au cours des événements eux-mêmes, doit, à notre avis, figurer dans toute démarche visant à comprendre la psychologie révolutionnaire et la psychologie de la Terreur.

NOTES

1. Georges LEFEBVRE, *Quatre-vingt-neuf*, éd. Albert Soboul, Paris, 1970, p. 114.
2. Georges LEFEBVRE, *La Révolution française. La chute du roi*, série « Les cours de Sorbonne », Paris, 1940, p. 117-18, 126-27.
3. Georges LEFEBVRE, *La Révolution française*, 1951, 3^e édition, p. 133, 142, 247, 331, 340.
4. Timothy TACKETT, « La grande peur de 1789 et la thèse du complot aristocratique », *AHRF*, n° 335, Jvier-mar. 2004, p. 1-17.

5. François FURET, *Penser la Révolution française*, Paris, 1978, p. 78-81 ; Lynn HUNT, *Politics, Culture, and Class in the French Revolution*, Berkeley, 1984, p. 39 ; Peter R. CAMPBELL, Thomas E. KAISER & Marisa LINTON (dir.), *Conspiracy in the French Revolution*, Manchester, 2007 ; Philippe MÜNCH, *Le pouvoir de l'ombre: L'imaginaire du complot durant la Révolution française*, thèse de doctorat, l'Université de Laval, 2008. Voir aussi Timothy TACKETT, « Conspiracy Obsession in a Time of Revolution : French Élités and the Origins of the Terror : 1789-1792 », *American Historical Review*, 105 (2000), p. 691-713.
6. Le volume 73 fut publié en 1908 ; le volume 74 en 1910.
7. Il s'agit des tomes 10, 15, 23, 28, 37, 46, 57, 65, et 73.
8. Afin d'améliorer la lecture, les différents tableaux sont placés en fichier annexe (documents PDF à la fin de ce texte).
9. Selon une recherche exhaustive dans les AP de l'Assemblée constituante. Pour la Législative et la Convention, seul un échantillon d'environ la moitié du texte fut traité avant que Google ne restreigne l'accès aux documents. Cette recherche eut comme résultat 3 occurrences dans un ensemble de 16 volumes.
10. En fait, pour le même mot le décompte de Google n'inclut qu'une seule occurrence par page. Ainsi, notre index sous-estime légèrement le nombre réel.
11. Notez que les chiffres illustrent une proportion, et non un nombre absolu. La proportion des députés qui *croient* dans les conspirations politiques lorsqu'ils en parlent figure en gris foncé ; la proportion des non-députés est en gris pale.
12. Gaultier de BIAUZAT, Bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand, Ms. 788, lettre du 23 décembre 1790. Voir aussi T. TACKETT, *op. cit.*, p. 704.
13. À notre avis, cette augmentation n'est pas due au processus de rédaction des AP elles-mêmes. Il est vrai que la longueur moyenne des textes publiés chaque semaine, et donc du nombre total de mots, a tendance à augmenter depuis la Constituante jusqu'à la Convention. Toutefois, cette progression ne correspond pas aux variations de notre indice de sensibilité aux complots. En fait, pendant les mois de l'automne 1791 où l'on observe un « décollage » de notre indice, la longueur moyenne des textes publiés quotidiennement diminue par rapport aux mois précédents : de 29,7 pages par jour durant la période allant de juin à août 1791 (volumes 27 à 30) ; à 24,8 pages par jour d'octobre 1791 à janvier 1792 (volumes 34-37), une diminution d'environ 16%. D'avril à septembre 1790 (volumes 15 à 18), la moyenne est de 20,5 pages par jour ; de juin à septembre 1792 (volumes 46-49) elle passe à 36,4 pages par jour.
14. Georges COUTHON, *Correspondance inédite de Georges Couthon, 1791-94*, éd. F. Mège, Paris, 1872, p. 49-50 (lettre du 26 novembre 1791) ; Basire, AP, vol. 35, p. 361. À comparer le député Gilbert Romme, pour lequel presque toutes les difficultés encourues durant la Révolution pouvaient être attribuées à « une poignée d'individus qui tirent secrètement les fils, et se sont insinués partout, jusque dans les sociétés patriotiques et à l'Assemblée »: Museo del Risorgimento, Milan : Dos. 22-23 [lettre à Gabriel Dubreul, du 1 janvier 1792 (?)].
15. Sylvain Codet : A.D. Ille-et-Vilaine, L 294 (1), « lettre du 29 octobre 1791 » ; François-Yves ROUBAUD, « Lettres de François-Yves Roubaud, député du Var à l'Assemblée législative », Edmond POUPE (éd.), *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan*, vol. 36, 1926-27, p. 71 and 91 (Lettres du 2 février et du 24 mars 1792) ; Jean-Baptiste Aubert-DUBAYET, « Aubert-Dubayet, législateur (1791-1792) », dans F. Vermale (éd.), *Bulletin de l'Académie delphinale*, 6^e série, vols. 9-10, 1938-39, p. 132 (Lettre du 17 mars 1792).
16. Nous n'avons malheureusement pas pu terminer le Tableau 4 avant que Google Livres retire l'accès intégral aux Archives parlementaires.
17. Timothy TACKETT, « Les députés de l'Assemblée législative, 1791-92 », *Pour la Révolution française : En hommage à Claude Mazauric*, Rouen, 1998, p. 140-141.

18. Maximilien Robespierre, « Discours... sur le parti que l'Assemblée nationale doit prendre relativement à la proposition de guerre annoncée par le pouvoir exécutif, prononcé à la Société, le 18 décembre 1791 », Paris, 1791, cité dans Gérard WALTER, *Robespierre*, Paris, 1946, p. 246.

19. Voir, par exemple, Nicolas RUAULT, *Gazette d'un Parisien sous la Révolution. Lettres à son frère, 1783-96*, éd. Christiane Rimbaud and Anne Vassal, Paris, 1976; Adrien-Joseph Colson, lettres à Roch Lemaigre à Levroux (Indre), de 1778 à 1795: AD Indre, 2J 10-12; Rosalie Ducrollay-Jullien, *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-93*, éd. Edouard Lockroy, Paris, 1881.

20. Certes, il est possible que dans certains cas, le recours à ce type de langage par les députés fasse parti des manoeuvres démagogiques, sans lien direct avec la peur des conspirations. Toutefois, des sources indépendantes suggèrent qu'à ce moment une véritable obsession avec les complots s'empare effectivement des membres de l'élite politique. Lorsque le pasteur genevois Étienne Dumont rencontre les Girondins en mars et avril 1792, il constate qu'« on n'y parlait que des conspirations de Coblenz, du Cabinet autrichien, des trahisons de la Cour »: Etienne Dumont, *Souvenirs sur Mirabeau et sur les deux premières assemblées législatives*, Paris, 1951, 207.

AUTEURS

NICOLAS DÉPLANCHE

University of California, Irvine